

« EMERGENCE », une nouvelle stratégie industrielle qui générera un PIB additionnel de 91 milliards D

Dernière mise à jour : 25-02-2008

La nouvelle stratégie industrielle, dite programme "Emergence", aura des retombées bénéfiques sur l'économie nationale et se traduirait par la réalisation d'un PIB additionnelle de 91 milliards de dirhams et la création d'environ 440.000 emplois.

Cette nouvelle stratégie de 10 ans permettrait également la réduction de 50 % du déficit commercial et un apport annuel de 1,6 % en terme de taux de croissance, selon des données du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'économie.

"Volontariste et ciblée", la nouvelle politique industrielle a été élaborée pour parer aux insuffisances de la croissance économique nationale et aux effets peu maîtrisés de l'ouverture et réinventer la place du Maroc dans les échanges mondiaux malgré la montée en puissance des économies asiatiques.

Pour ce faire le programme "Emergence" compte mettre à profit les opportunités majeures de la délocalisation, impulser l'émergence et le développement de nouveaux métiers et secteurs, stimuler la croissance et le repositionnement de secteurs structurants à fort potentiel et anticiper les évolutions futures.

Elle s'appuie sur deux piliers essentiels : la modernisation compétitive du tissu industriel existant et le ciblage volontariste, mais non exclusif, des moteurs de croissance, et ce en évitant le "saupoudrage" dans un contexte de ressources humaines et financières limitées, en se focalisant sur les moteurs de croissance orientés exports, qui représenteront 70 % de la croissance industrielle en 2015, et en optant dans un premier temps pour 8 moteurs de croissance, qui sont l'Offshoring, l'automobile et l'aéronautique, l'électronique, l'agroalimentaire, les produits de la mer, le textile et l'artisanat.

Cette stratégie industrielle a fait l'objet d'une large consultation au sein du gouvernement ainsi qu'après des institutions professionnelles représentatives. Elle intègre et complète donc le dispositif gouvernemental mis en oeuvre pour assurer un développement stable et durable du pays. Elle tient compte en effet de la nécessité d'assurer la préservation d'un environnement macro-économique stable (équilibre budgétaire, politiques fiscales et monétaires saines, libéralisation et ouverture des marchés, etc...), et de poursuivre le travail à long terme sur des chantiers transversaux structurants pour l'économie (accès et qualité de l'éducation, réforme de l'administration publique, amélioration de l'environnement des affaires, etc.).

La nouvelle politique industrielle vient ainsi promouvoir et développer un secteur qui ne représente actuellement que 18 % du PIB et 8 % des emplois, mais qui demeure, malgré tout, fondamental et structurant pour l'économie nationale dans la mesure où il participe à la stabilisation macro-économique du pays, notamment par l'amortissement de la volatilité du PIB agricole et constitue une source importante d'exportation avec 52 % du total des exportations nationales. Son taux de croissance historique de 4,4 % sur 10 ans est toutefois inférieur à celui de l'ensemble du PIB sur la même période (5,3 %). Cet écart est accentué durant les 5 dernières années.

Dominé par deux filières phares, l'agroalimentaire et le textile (50 % du PIB industriel), le secteur industriel marocain souffre de plusieurs facteurs handicapants situés au niveau de l'environnement structurel, des coûts de production et de la structure du tissu des acteurs. Il est caractérisé par un fort développement de l'économie informelle, l'étroitesse de la demande intérieure, la complexité et la lenteur des procédures administratives et une fiscalité lourdes et inadaptée.

MAP dec. 2006

Voir nos Packs

Commandez Maintenant